

Questions du syndicat Cgt pour la réunion trimestrielle du CHSCT le 15 AVRIL 2014

Questions CGT envoyées le 21 mars suite à la réunion trimestrielle du CHSCT programmée le 1^{er} avril qui a été reportée au 9 avril et finalement effectuée le 15 avril.

1. Quand est-il prévu la réception des nouvelles bâches pour la machine de houssage ?

Réponse : « *Début avril, de nouvelles bâches ont été livrées.* »

2. Nous demandons de déplacer ou enlever le panneau STOP qui se trouve vers la nouvelle haie située à proximité de l'ancienne centrale à copeaux afin qu'il soit visible.

Réponse : « *Nous avons modifié l'implantation du panneau de stop.* »

3. Nous demandons de réparer les caniveaux effondrés vers la zone d'atterrissage hélicoptère ainsi que vers la zone Jungheinrich.

Réponse : « *Un cahier des charges a été réalisé le 18 mars. Une commande a été effectuée.* »

4. Nous demandons de mettre une ligne téléphonique dans la zone DIB et d'installer un système adapté pour dégrafer les cartons des palettes bois.

Réponse : « *Il n'est pas prévu de doter le salarié de la société Epur d'un téléphone. Ce salarié a fait une suggestion pour dégrafer les cartons des palettes bois.* »

5. Nous demandons de changer le plastique de la fenêtre de la porte du sas en face des bielles.

Réponse : « *Nous le ferons.* »

6. Nous demandons de mettre à l'essai une charrette renforcée au kit closed 1.

Réponse : « *Une consultation est en cours afin de chiffrer le coût.* »

7. Nous demandons de vérifier et de réparer les roues des charrettes de la ligne des vilebrequins.

Réponse : « *Toutes les demandes ont été traitées.* »

8. Nous exigeons l'application de l'article R.4614-4 du code du travail qui stipule que les rédactions des réunions CHSCT soient des procès-verbaux et non des comptes-rendus. (L'inspection du travail confirme notre requête)

Réponse : « *Les réunions trimestrielles, mensuelles et extraordinaires sont et seront des procès-verbaux mais pas les autres types de réunions.* »

9. Avez-vous mis en place le registre de consignation des alertes en matière de santé publique et d'environnement. (Décret n° 2014-324 du 11 mars)

Réponse : « *Le registre a été mis en place et sera validé par une instruction de travail qui est en cours de rédaction.* »

10. Nous demandons une meilleure signalisation et organisation dans le bâtiment de stockage. De plus, nous demandons que les indications de sécurité, sous forme de documents OPL, soient traduites dans différentes langues étrangères que ceux existantes.

Réponse : « *La signalétique a été revue. Le document Opl a été affiché en format A3 et il n'est pas prévu de traduire ce document dans d'autres langues étrangères.* »

11. Nous demandons de revoir les emplacements extérieurs du parking poids lourds.

Réponse : « *Nous allons voir pour vérifier si il existe des solutions. Suite à plusieurs remarques engendrant des problèmes de sécurité, nous avons décidé de supprimer, prochainement, l'arrêt de bus à l'entrée du montage.* »

Au cours de cette réunion, la Direction a présenté différents projets :

- ✚ **Projet n°1** : 4 AGV (Chariots automatisés) seront mis en circulation en mai 2014 pour approvisionner les lignes de montage Short/Dressing/Closed 1 et 2.
Conséquence : Suppression de l'activité cariste soit 1 personne par poste.
- ✚ **Projet n° 2** : 3 AGV (Chariots automatisés) seront mis en circulation pour transférer les blocs et les culasses de l'anneau 4 (Atelier A1) à l'anneau 5 (Atelier B1) et du cubage vers l'opération 10 des culasses.
Conséquence : Suppression de l'activité cariste soit 3 personnes de la société Onet.
- ✚ **Projet n° 3** : 5 AGV (Chariots automatisés) seront mis en circulation pour transporter les blocs, les culasses et les carters volants de la zone de préparation dans l'atelier B1 vers la zone de montage C10/C13.
Conséquence : Suppression de l'activité cariste soit 3 personnes et en parallèle création d'une activité cariste dans la zone FNA correspondant à 1 personne.
- ✚ **Cubage culasses** : 3 machines Heller seront installées en décembre 2014 à la place des machines actuelles. Mise en production en janvier 2015. Des discussions sont en cours pour acheter une 4^{ème} machine Heller. Le but est d'avoir un centre d'usinage avec un chargement manuel à l'engagement puis probablement par pick-up pour les opérations suivantes. Les machines ne seraient pas équipées de fosses pour permettre les interventions de la maintenance et des caillebotis seraient installés uniquement à la première opération.
- ✚ **Vilebrequins** : 2 machines Landis ont été commandées afin de remplacer les 2 machines Naxos 06 et 07. Installations prévues entre octobre et décembre 2014. Certaines machines (Nagel, Rouchaud, bimeule, etc...) seront enlevées de cette ligne.
- ✚ **Carters volants** : Avant la fin de cette année, la zone d'emballage des carters volants sera réorganisée. Il est prévu d'avoir 900 palettes métalliques à raison de 8 carters volants en position horizontale par palette. Ce conditionnement ne concernera que les carters provenant d'Italie.
- ✚ **Anneau 5 des blocs** : Courant août 2014, la machine Sarazin sera motorisée.
- ✚ **Culasses** : Avant la fin de cette année, la préparation des culasses (Atelier B1) sera motorisée.
- ✚ **Sous-blocs** : L'usinage des sous-blocs effectué à la machine « Rambaudi » sera sous-traité, à partir de mai, par le fournisseur. Cette décision a été prise suite à une mauvaise conception de cette machine qui est difficile à nettoyer et qui n'est pas compatible pour l'usinage du C16. La machine « Huron » sera transférée dans la ligne principale des blocs (à son emplacement d'origine).